

COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

samedi 21 avril 1979

N° 19

PRIX : ANTILLES 1,50F
FRANCE 2F

d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.

Editorial

SAINT-VINCENT : CATASTROPHES NATURELLES ET IMPREVOYANCE DES ETATS

A St-Vincent, à 150 kilomètres au sud de la Martinique, le Volcan la Soufrière est en éruption. Bien plus loin, à 10.000 kms des Antilles, en Yougoslavie, un tremblement de terre a ravagé la région du Monténégro. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une catastrophe naturelle, indépendante de la volonté des êtres humains.

A St-Vincent comme dans le Monténégro, ces catastrophes ont provoqué de nombreux dégâts et on a eu à déplorer des pertes de vies humaines : deux fillettes mortes pour avoir respiré des vapeurs de soufre et 17.000 réfugiés dans le premier cas, et plus de 100 morts et 80.000 sans abri en Yougoslavie.

Mais dans un cas comme dans l'autre, ce sont les pauvres qui auront le plus lourd tribut à payer : les 80.000 sans abri de Yougoslavie ont toutes les chances de se trouver parmi les moins fortunés, ceux dont les maisons n'ont pu résister aux secousses sismiques. Quant aux habitants de St-Vincent, la longue domination coloniale de l'Angleterre ne leur a pas donné les moyens d'être mieux protégés du volcan extrêmement dangereux qu'est la Soufrière.

Face à ce volcan qui fit le 7 mai 1902, trois mille morts, soit un jour avant l'éruption de la montagne pelée qui détruisit St-Pierre, rien n'a été prévu : la surveillance scientifique a été des plus réduites; à un point tel que comme en 1976 en Guadeloupe, la seule solution du gouvernement de St-Vincent a été l'organisation d'une fuite précipitée. Toutes les dispositions prises à la hâte par le gouvernement de Milton Cato, le premier ministre de St-Vincent, auraient pu être prévues, organisées, planifiées. Cela n'a pas été le cas.

Alors, en Yougoslavie comme à St-Vincent, les méfaits des catastrophes naturelles ne doivent pas masquer les tragiques insuffisances des gouvernements de ces pays, insuffisances qui se retournent toujours en priorité contre les pauvres.

Particulièrement, dans l'arc antillais existent de multiples volcans terrestres ou sous-marins exposant dans chacune des îles la population à un réveil volcanique brutal et dangereux. De la côte vénézuélienne à Cuba existe une chaîne volcanique en activité permanente.

Il serait possible et en tous cas nécessaire que face à un même danger menaçant toute notre région, des mesures communes de surveillance, de prévention, d'études, d'éducation, soient prises par les différents gouvernements. Il serait possible que les différents pays concernés par le danger volcanique mettent en commun leurs connaissances et leurs équipements dans ce domaine. Mais cela n'est pas le souci des gouvernants, car il s'agit avant tout de la sécurité des habitants et cela n'est pas immédiatement rentable pour eux.

CONFERENCE DE PRESSE DU PREFET DE LA GUADELOUPE : 3F88 POUR CACHER LA MISERE !

Au cours d'une conférence de presse donnée le jeudi 12 avril, le préfet Guy Maillard a annoncé toute une série de décisions concernant l'industrie sucrière : le prix définitif de la tonne de canne est fixé à 120 Francs pour une richesse de 9. Et entre cette augmentation du prix de la tonne de canne et une réforme foncière qui devrait être mise en train sous la direction de la SAFER (Société d'Aménagement foncier et d'Etablissement Rural), il profita pour annoncer officiellement la fermeture dans quelque temps des deux nouvelles usines.

Quelles conséquences auront ces décisions sur les conditions de vie des ouvriers de l'industrie sucrière, des travailleurs agricoles et des petits planteurs de canne ?

Il est trop tôt pour le dire avec précision étant donné que les déclarations du préfet de Guadeloupe étaient elles-mêmes plutôt vagues.



Contrôle de la canne - Laboratoire chimique (Ph. ROUDYL)

Il faut donc croire que ministres et autres hauts fonctionnaires du gouvernement français ont jugé vraiment dérisoire le prix de 116,12 Francs payé pour une tonne de canne pour qu'ils décident eux-mêmes de le réviser en hausse.

La tonne de canne fixée en début de récolte à 116,12 F pour une richesse 9, va être payée 120 Francs de manière définitive pour la campagne 1979.

Et le préfet qui par voie de presse a annoncé cette «bonne nouvelle» de s'empresse de démontrer combien cette augmentation est importante. «En comparaison du prix payé l'an dernier cela constitue une hausse de 18 %», devait-il notamment déclarer. Tous les efforts de Monsieur Maillard pour convaincre de l'importance de l'augmentation ne réussissent pas à en cacher l'aspect dérisoire.

Mais enfin, quel colon, quel petit planteur ne sait que 120 Francs la tonne de canne sont bien loin de faire le compte ? Le prix demandé par les syndicats paysans pour 1979 était de 190 Francs. Et ils ajoutaient qu'avec un tel prix, les petits paysans arriveraient tout juste à s'en sortir.

Mais voilà, pour le gouvernement français, il fallait faire semblant d'être attentif aux revendications des petits planteurs. Alors, il a relevé de 3,88 Francs le prix de la tonne de canne fixé en début de récolte.

Ces quelques francs supplémentaires ne créeront certainement pas grande illusion chez les travailleurs. Ceux-ci ne peuvent que les prendre pour ce qu'ils sont : une tentative ridicule de dernière heure pour rattraper la provocation que constituait le prix annoncé en début de récolte. Mais cela ne trompera personne.

GRENADE A RAISON DE S'ARMER

LA LIBERTE EST AU BOUT DU FUSIL !

Depuis le début de la semaine la grande presse insiste sur le fait qu'un cargo cubain transportant du ciment serait arrivé dans un port de l'île de Grenade avec un tout autre chargement. Le «MANTANZAS» aurait en effet débarqué des armes venant de Cuba.

La nouvelle, si elle était vraie, n'aurait — en ce qui nous concerne — rien d'attristant, bien au contraire. Nous laissons aux plumitifs au service de la bourgeoisie le soin de «s'inquiéter» de «déplorer» quand les opprimés trouvent le chemin des armes pour se libérer de l'oppression et faire respecter leurs droits et liberté.

Si le nouveau gouvernement de Monsieur Bishop qui semble s'appuyer sur un enthousiasme populaire réel, veut armer cette population pour faire face aux menaces d'agressions en tous genres, ceux qui se situent du côté des opprimés contre les oppresseurs et du côté des agressés contre les agresseurs, ne peuvent que soutenir le peuple de Grenade dans sa volonté de résistance.

Les menaces sont bien réelles, car la plupart des autres Etats des îles voisines voient d'un très mauvais œil ce qui se passe à Grenade. L'impérialisme américain qui considère cette région caraïbe comme étant sous sa tutelle émet déjà ses «craintes» et se dit «préoccupé» (Carter le disait récemment !)

Les raisons — pour le peuple de Grenade — de rechercher des armes et de s'organiser militairement contre ces dangers, sont donc bien réelles.

Mais une question intéresse au plus haut point les travailleurs, celle de savoir si le gouvernement de Bishop fera réellement confiance à la population en l'armant ou s'il se contentera de créer un corps d'armée qui sera simplement un appareil à sa dévotion — y compris demain contre cette population.

Le salut de Grenade réside dans la réponse à cette question.

Car si l'impérialisme sait qu'il n'aura à affronter qu'une armée au service du gouvernement sans que tout le peuple se lève contre lui, on peut être certain que, dès lors qu'il aura décidé d'intervenir, il le fera.

Par contre, si l'impérialisme et tous ceux qui voudraient intervenir en son nom, savent à l'avance qu'ils trouveront un fusil derrière chaque homme, que chaque quartier, chaque buisson du pays ne pourront être pris qu'après des combats acharnés et au prix de pertes très sévères, cela les fera hésiter et peut-être même les fera reculer. En tout cas, c'est la seule voie qui permettra à Grenade d'avoir une chance de tenir.

G. RASSAMY

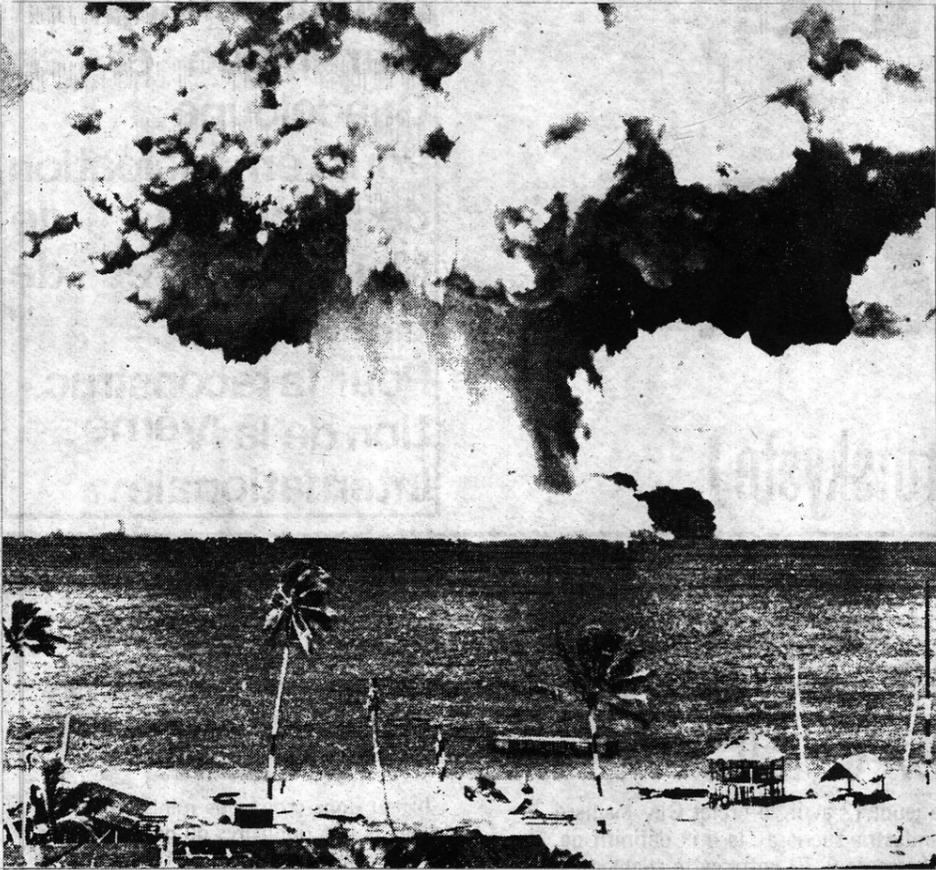
LA MANZO : un barrage pour les riches

Une récente émission télévisée a permis à une plus large partie du public martiniquais d'être un peu mieux au courant de ce qui touche au barrage de La Manzo, entre François et Ducos.

Ce barrage qui a pour but l'irrigation d'environ 5.000 hectares de terres dans le secteur Sud-Atlantique, entre François et Marin a une contenance d'environ 5 millions de mètres-cubes, soit l'équivalent de 200.000 citernes de taille moyenne. Il n'est pas situé sur un cours d'eau et devrait se remplir en 6 mois, avec les pluies d'hivernage, et aussi grâce à de l'eau récupérée depuis la Rivière Lézarde, quand celle-ci sera en crue et amenée par canalisation.

L'irrigation du Sud est certes une nécessité économique. Le Sud de la Martinique, comme la Grande-Terre souffre d'un manque d'eau pendant le carême alors que les pluies sont suffisantes durant l'hivernage. Ce caractère saisonnier des pluies rend aléatoire toute une série d'activités agricoles. Pour peu qu'un carême soit dur et prolongé, c'est l'élevage qui est compromis,

(suite en page 3)



Essais nucléaires dans le Pacifique

L'émission «spécial DOM-TOM» du samedi 14 avril qui est passée en Martinique, présentait un reportage sur «Les militaires en Polynésie». Il vaudrait mieux parler tout simplement d'un film de propagande, destiné à vanter les avantages de la présence française dans ces TOM situés à 18 000 kms de la «métropole». En effet, le film avait pour but de présenter les mili-

taires français dans ces îles comme de bons Samaritains, volant au secours des habitants en cas d'accident, assurant la liaison entre les quelques 150 îles dispersées des archipels, se chargeant des évacuations sanitaires, veillant à la sécurité des populations, etc... Bref, des sortes de missionnaires pleins de générosité et de bonne volonté, efficaces et bienveillants, à qui les Polynésiens ne

peuvent que marquer leur reconnaissance pour tous les bienfaits qu'ils leur apportent. Cette vision idyllique de la présence militaire française en Polynésie n'a bien sûr pas Samard-chose à voir avec la réalité, et l'on peut même se demander si FR3 ose passer cette émission à Tahiti, à Mooréa ou aux îles Marquises, sans se voir opposer la réprobation offensée des Polynésiens.

Car la présence de cette armée, dont on nous apprend incidemment qu'elle est là pour «assurer la présence française en Polynésie», est avant tout la preuve que les îles du Pacifique, tout comme la Martinique ou la Guadeloupe, sont sous la domination du colonialisme français. Cette armée est prête, comme ici, à s'opposer par la force à tout désir d'autonomie ou d'indépendance de la population. Et grâce à elle, l'Etat français peut imposer aux Polynésiens la multiplication des essais nucléaires, sur la base de Mururoa ou ailleurs, qui mettent gravement en jeu l'avenir de ces populations.

Il faut savoir que c'est après la perte de l'Algérie «française» et des sites de tir du Sahara, que DE GAULLE décida d'implanter dans ces archipels un centre d'expérimentation nucléaire. L'installation en 1963 du CEP (Centre d'Expérimentation du Pacifique) a amené avec elle une recrudescence considérable des militaires et des gendarmes dans ces îles qui connaissaient déjà une occupation militaire, mais moins renforcée. Les TOM du Pacifique sont sous la surveillance constante de ces forces armées.

Et ce sont ces mêmes gendarmes que FR3 nous présente sans ironie comme des «arbitres, des conseillers, des confidents» des populations polynésiennes !

Mais par prudence sans doute, le reportage en question se gardait bien de nous donner l'opinion des Polynésiens sur cette présence militaire !

**COUP DE COLERE
DES TRANSPORTEURS
EN COMMUN ET
DES CAMIONNEURS**

Jedi dernier, à l'heure de la sortie de travail de midi, les transporteurs en commun et les camionneurs ont provoqué un vaste embouteillage sur l'autoroute de Destrehan après avoir bloqué le pont de la Gabarre.

Mais quelles sont donc les raisons de cette grève ?

Elles ne sont pas les mêmes pour les uns et les autres même s'ils se sont unis dans la lutte. Les transporteurs en commun réclament :

— Une augmentation du tarif des transports et comme ils le font remarquer, cela fait bien trois ans que les transports n'ont pas subi d'augmentation, alors que les frais d'entretien des véhicules et les taxes diverses, eux, ne cessent d'augmenter.

Il y a aussi l'aménagement des gares routières de Chanzy et de Mortenol pour lesquelles ils paient un droit de stationnement.

Si on ne peut accepter que les usagers aient à subir des augmentations de tarif, les transporteurs ont raison de refuser de faire les frais des hausses incessantes du coût de la vie. Ces charges supplémentaires devraient en fait être prises en compte par l'Etat, et non par les transporteurs, ni par les usagers.



Ph. GEBER

Le problème qui préoccupe les camionneurs qui se sont associés au mouvement de grève est tout autre.

Ils se plaignent du fait que beaucoup de camionneurs exercent sans être en possession d'une licence et leur font une concurrence qu'ils jugent déloyale. Ils exigent une réglementation et un contrôle plus stricts de la part des responsables.

Il est évident que nous ne partageons pas la solution que préconisent les camionneurs face à leur problème. Elle revient en effet à réclamer des autorités une plus grande répression contre ceux qui «se débrouillent» pour vivre...

Les transporteurs et camionneurs ont interrompu leur mouvement après la promesse faite par l'administration de les recevoir. Ils ont repris le travail le mardi 17 avril. Mais ne serait-ce que pour cela, il leur a fallu faire un coup de colère car l'administration coloniale n'entend que la force.

conference de presse du prefet (suite)

**PAS DE
RESTRUCTURATION
SUR LE DOS
DES TRAVAILLEURS**

La nouvelle longtempis officieuse est devenue maintenant officielle : il ne restera en marche d'ici 1980 que 3 usines au lieu des 5 qui tournent toujours cette année.

Notons au passage que l'information est demeurée tout de même assez vague dans les détails. Quelles sont les deux usines qui fermeront en Grande-Terre ? Quelles sont les deux qui resteront en marche ? Le préfet a préféré rester muet sur ce sujet. C'est une façon de retarder la mobilisation des ouvriers d'usine. Il n'empêche que la menace de licenciement concerne plusieurs centaines de travailleurs. Dès lors que capitalistes et gouvernement parlent de plan de restructuration, les travailleurs doivent savoir qu'il s'agit en fait et avant tout de plan de licenciement. Si les ouvriers de l'industrie sucrière en Guadeloupe actuellement menacés ne veulent pas faire les frais du «plan de restructuration» des usiniers, ils en ont les moyens. A condition de s'y prendre à temps et donc d'être prêts à riposter à toute menace de licenciement.

Il ne s'agit point d'attendre de savoir qui est concerné et qui ne l'est pas. Quelles que soient les usines qui vont fermer, cela concerne tous les ouvriers industriels. Contre les licenciements et le plan de restructuration des patrons et du gouvernement c'est tous ensemble qu'il faudra se battre. Car ce sont bien tous les travailleurs des usines qui sont touchés. Qui dit qu'après avoir mis au point un premier plan touchant seulement quelques-uns, demain il n'y aura pas un second puis un troisième plan mettant en cause toute la profession elle-même ?

Il y va donc de l'avenir de tous les ouvriers de l'industrie sucrière.

En particulier dès à présent les travailleurs peuvent obliger les patrons à rendre des comptes et à se prononcer clairement et précisément sur le reclassement de tous ceux qui seront privés de leur emploi.

Plan de restructuration ou pas, «aucun ouvrier du sucre ne sera au chômage», «du travail pour tous»; telles devront être les principales exigences de ceux de Darbousier, Blancher, Beauport, Gardel, Grosse-Montagne et Grand-Anse !

**UNE REFORME FONCIERE... MENT
DEMAGOGIQUE**

Ca y est ! Une nouvelle réforme foncière sera entreprise en Guadeloupe ! Une de plus serait-on tenté de dire ! C'est le préfet G. Maillard qui l'a annoncée jeudi 12 avril lors de sa conférence de presse. La S.A.F.E.R. (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) sera responsable de l'opération. Bien évidemment le financement d'une telle réforme sera assuré par l'Etat, comme de bien entendu avec l'argent des contribuables.

En d'autres termes c'est avec l'argent des contribuables que l'Etat rachètera une partie des terres des usiniers pour des sommes parfois élevées. Les grands bénéficiaires dans cette affaire seront à coup sûr les capitalistes usiniers eux-mêmes.

Les petits planteurs comme pour la réforme passée seront bien loin d'en profiter.

En effet, combien de terres feront l'objet de cette réforme foncière ? Quelle superficie moyenne sera accordée à chaque travailleur de la terre ? A quelle fin ?

S'agira-t-il de planter uniquement de la canne ? Quels moyens financiers et techniques seront donnés aux nouveaux propriétaires des terres ? Autant de questions qui restent en suspens et auxquelles aucune réponse risque de n'être apportée. Ce qui intéresse avant tout le gouvernement ce

n'est pas de répondre aux besoins réels des paysans. En promettant cette réforme foncière le gouvernement colonialiste français veut surtout apparaître comme préoccupé du sort des petits paysans. Et ces gestes de façade, ces faux semblants sont d'autant plus dérisoires et choquants que l'on sait que la grande majorité des terres cultivables et des moyens techniques sont aux mains d'une infime minorité de possédants.

Des milliers d'hectares de terre appartiennent à la SAG. Cette société possède l'usine Darbousier et est liée à des gens comme le baron Empain. Celui-ci par les Schneider est lié à Giscard d'Estaing.

Les sommets du pouvoir se confondent avec les plus grands possédants de la terre.

Comment ce pouvoir pourrait-il dépouiller ceux-ci au bénéfice des pauvres ? Comment pourrait-il mettre en œuvre une véritable réforme agraire, capable d'améliorer réellement la vie des paysans pauvres ?

Le but visé par le pouvoir colonial est tout autre.

Il faut lâcher du lest. Il faut à tout prix éviter la colère des paysans devant la détérioration de leur niveau de vie. Alors cela vaut bien une «réforme», même si cette dernière devait s'avérer aussi inutile et inefficace que celle de 1960.

**POUR UN SYSTEME RATIONNEL DES
TRANSPORTS EN COMMUN**

La grève des TAG, TUPP puis des autres transports en commun, pose le problème plus général du système de transports mis à la disposition de la population.

Or, tous les usagers peuvent le constater journellement, le système en vigueur actuellement comporte bien plus de défauts que ceux relevés par les entrepreneurs de transports en commun au cours de leur action du jeudi 12.

Le nombre de places mis à la disposition du public est absolument insuffisant. Pas obligatoirement parce qu'il manque de cars, mais surtout parce que le système de rotation des voitures est absurde. Ainsi, sur la ligne Pointe-à-Pitre-Basse-Terre, la mieux desservie, le voyage dure 2 heures dans chaque sens, entrecoupé par un stationnement d'environ 5 heures. Le car n'est utilisé que 4 heures par jour.

Cela se traduit pour la plupart des usa-

gers par de considérables pertes de temps. Car il faut souvent attendre un car plus d'une demi-heure, debout sous le soleil ou sous la pluie, les abris étant pratiquement inexistantes.

De plus, nulle part les horaires ne sont affichés et ceux qui voyagent ont trop souvent l'impression — et c'est souvent le cas — que le départ effectif aura lieu suivant le bon plaisir du conducteur, tout au moins lorsque celui-ci estimera que son car est suffisamment plein.

Un autre inconvénient sérieux pour l'usager est qu'il n'existe souvent plus de car après 18h ou 18h30, y compris au départ de Pointe-à-Pitre, Abymes ou Basse-Terre. Il en est de même le samedi après-midi et le dimanche, surtout le dimanche après-midi.

Enfin, les cars sont en général extrêmement inconfortables. Les usagers s'y re-

trouvent entassés les uns sur les autres, dans des conditions souvent pénibles. Au mépris du client mais aussi au mépris des règles de sécurité les plus élémentaires.

Alors nous pensons qu'en matière de transports en commun il ne s'agit pas seulement de donner satisfaction aux entrepreneurs. Il y a bien plus à faire. Il faut envisager une refonte complète du système dont semblent se contenter actuellement aussi bien les pouvoirs publics que les transporteurs. Pour la quasi-totalité de la population il n'existe pas d'autre moyen de se déplacer que les transports en commun. Il faut donc aux travailleurs et à toutes les couches laborieuses un système rationnel, confortable et peu onéreux afin que se rendre à son travail, en revenir ou avoir des loisirs (cinéma, théâtre, concert) ne soit plus un problème souvent insoluble pour la grande majorité.

EMIGRATION — EMIGRATION — EMIGRATION — EMIGRATION

Hôpitaux de Lyon : TOUS ENSEMBLE CONTRE LES LICENCIEMENTS !

Depuis quelque temps, on parle de licenciements dans les différents hôpitaux de Lyon. Le chiffre de 300 a été avancé pour les hôpitaux Edouard Herriot, Neuro-Cardio et Hôtel-Dieu.

Ce sont d'abord les agents auxiliaires et les agents embauchés sur contrat qui sont touchés par ces mesures, la direction estimant que trop de gens sont payés à ne rien faire et qu'elle a un effectif dicté par le gouvernement à ne pas dépasser.

Certains camarades, notamment antillais ont déjà reçu leur lettre de préavis. Des débrayages, pétitions, assemblées générales, entrevues avec la direction ont eu lieu.

Mais la riposte est encore trop timide et beaucoup d'agents titulaires ne participent pas à ces actions. Ils ne sont pas concernés, disent-ils. Mais ils ont tort de penser cela. Car si les auxiliaires partent, le travail devra se faire, et avec qui, sinon eux. D'ailleurs dans certains services ils font déjà des heures supplémentaires, ils viennent travailler pendant leurs jours de repos. Cela prouve non seulement qu'il y a du travail pour tous ceux qui sont déjà embauchés mais qu'il manque même du personnel.



Les hospitaliers de Lyon lors d'une récente grève.

Alors, camarades antillais ne nous laissons pas faire, soyons les premiers dans la lutte et entraînez tous les autres avec nous. Faisons connaître à tous nos camarades les menaces de licenciement que

certaines ignorent encore et obligeons les syndicats à ne pas se limiter à organiser des entrevues entre agents licenciés et la direction mais à engager une lutte véritable de tous les travailleurs.

UNE AGENCE INTERIMAIRE
Nous ne sommes pas racistes, mais...

La S.E.G.I., une agence intérimaire annonce dans France-Soir qu'elle recherche des manutentionnaires. Le jour du recrutement, la file qui se forme est essentiellement composée de travailleurs immigrés, dont la plupart sont noirs.

A l'ouverture des portes, l'une des employées déclare à un travailleur africain : «qu'on ne peut uniquement embaucher des noirs». Celui-ci surpris rouspète et déclare qu'il va alerter les journaux car plusieurs travailleurs présents (également immigrés) pourront témoigner.

Contactée par téléphone, l'agence confirme les faits en ajoutant qu'elle n'est pas raciste mais que «si on prenait tous les noirs qui se présentaient, on n'aurait que ça». D'ailleurs son client, la Samaritaine lui avait fait comprendre qu'elle ne voulait pas trop de gens de couleur : «Mettez-vous à la place des clients de ce magasin, ajoutez l'agence, cela ferait mauvaise impression».

Des faits racistes de ce genre sont nombreux. Il ne faut pas les laisser passer, mais les dénoncer.

La Manzo: UN BARRAGE POUR LES RICHES

Suite de la page 1

car les bêtes, manquant d'eau et de fourrage, doivent être vendues, et ceci bien souvent à perte pour le petit producteur. Même en période normale, même quand le carême est supportable, comme l'année dernière, les rendements agricoles sont moindres que ce qu'on pourrait espérer s'il y avait de l'eau. Enfin, toute une série de cultures qui pourraient rapporter de l'argent aux exploitants de la région leur sont interdites ou rendues très difficiles faute d'eau, comme les fruits et agrumes, par exemple.

Il n'est donc pas étonnant que les projets d'irrigation aient fleuri depuis nombre d'années, et depuis la Première Guerre Mondiale, les travaux et les commissions d'enquête se sont succédés : sans toutefois aboutir. Il est vrai qu'à cette époque, la culture de la canne, principale activité du Sud, suffisait largement aux besoins des gros propriétaires fonciers, dont les usines et distilleries parsemaient la région.

Aujourd'hui, la situation a changé. La culture de la canne est de plus en plus abandonnée, les capitalistes ayant trouvé d'autres secteurs économiques plus rentables, comme le commerce, l'immobilier et le tourisme. De nombreux champs sont en friche, parcourus seulement par des troupeaux de bestiaux dont les propriétaires

résistent de plus en plus difficilement à la concurrence qui leur est faite par les importateurs de viande de la SOFRIMA.

L'irrigation serait donc la bienvenue pour tous ces propriétaires qui en attendent la solution à leurs problèmes. Il faut dire qu'avec La Manzo, celle-ci est en bonne voie, et l'administration n'entend sans doute pas en rester là car on prévoit la construction d'un autre barrage aussi important à Crèvecœur près de Sainte-Anne, dont l'eau irriguera la région du Marin et de Sainte-Anne.

Seulement, dans cette affaire le pouvoir colonial montre bien que s'il a changé de politique, en se décidant à arroser le Sud, il n'a pas changé d'objectifs, ni de méthodes.

Tout d'abord, le projet d'irrigation du Sud est exclusivement au service des gros propriétaires fonciers. La région que l'on a volontairement choisi d'irriguer est le Sud-Atlantique, région où la grosse propriété foncière est la règle. Ni La Manzo, ni Crèvecœur n'intéressent la région du Sud-Ouest, où les petits propriétaires sont bien plus nombreux. L'eau ira donc bien dans le Sud, mais pas n'importe où ! Dans le Sud des riches, des gros propriétaires, comme Clément, par exemple.

Mais là où éclate le mépris que le pouvoir colonial a envers la population, c'est

dans les risques que l'administration a choisi de prendre et de faire prendre aux habitants du Sud.

En effet, le barrage est installé sur une faille, c'est-à-dire sur un terrain qui s'est fracturé au cours de tremblements de terre dans le passé. C'est donc dans une région instable que l'on a choisi d'implanter un édifice qui aura la tâche de contenir une masse d'eau de 5 millions de tonnes ! Autant dire qu'une catastrophe peut bien intervenir à tout moment, que le barrage peut se fracturer en cas de tremblement de terre, par exemple !

Plus immédiat est cependant un autre danger : celui de l'extension de la bilharziose à toute cette région du Sud qui ne la connaissait pas auparavant.

En effet, la bilharziose se propage avec l'eau courante des rivières permanentes. C'est pourquoi cette maladie existe en Guadeloupe et dans le nord de la Martinique, et non en Grande-Terre ou dans le Sud, où il n'existe pratiquement pas de rivières permanentes. Avec le barrage de La Manzo, l'eau sera certainement infestée, ne serait-ce que parce qu'une partie proviendra de la Lézarde. Or, il n'existe pas encore de prévention contre la bilharziose et le traitement médical est long, coûteux et difficile. L'état de santé des habitants du Sud risque de se détériorer fortement.

Un autre choix était cependant possible.

Le géographe Eugène Revert signalait il y a 50 ans la nécessité d'irriguer le Sud, non en construisant de gros barrages, peu adaptés à la topographie de la région mais des retenues collinaires, plus petites, mais plus directement utilisables par la collectivité, et que leur petitesse permettrait de placer un peu partout dans le Sud, aussi bien du côté de Sainte-Anne que des Anses d'Arlets, par exemple. Mais pour cela il aurait fallu que l'administration coloniale se soucie avant tout de la population et des petits agriculteurs, et non des gros propriétaires.

Il est inutile de dire que de tels aspects ne furent pas abordés lors de l'émission télévisée en question, où l'on s'est employé à rassurer la population avec les arguments habituels : ainsi, selon l'un des responsables, il n'y aurait pas de bilharziose dans le Sud, parce que... les conduites d'eau provenant de la Lézarde sont isolées. Mais, il a passé sous silence le fait que l'eau est déjà polluée au départ !

Ainsi, voilà donc ce que risque d'apporter le barrage de La Manzo au Sud de la Martinique : des profits plus élevés pour les riches, et à côté de cela, la propagation de la bilharziose, si ce n'est pas la destruction du barrage avec tous les dégâts que cela peut causer.

ECHOS DES ENTREPRISES

GADELOUPE

SORES-BAR RAIZET

LE MOUVEMENT CONTINUE.

Depuis le jeudi 12 avril la grève est illimitée à Sorès-bar. Et cette fois elle concerne la totalité du personnel soit 98 personnes. Rappelons en effet que les frères Lacascade, gérants de Sorès-bar, sont en fait les patrons des travailleuses et travailleurs du snack, du cocktail-bar, du restaurant et de l'économat, tous services se trouvant à l'aéroport de Pointe-à-Pitre.

La grève est partie de la prétention de la direction de licencier «pour cause économique», 9 employés et d'en mettre une dizaine d'autres à mi-temps. Et une fois de plus l'Inspection du Travail laisse faire...

Sous la direction de la C.G.T.G., le personnel organise toute la journée des piquets de grève.

De plus ces travailleurs occupent 24 heures sur 24 la partie de leurs locaux située près de l'économat.

Mardi 17, les Lacascade leur ont envoyé un huissier. Cette tentative d'intimidation a fait long feu, mais il faut que nous soyons nombreux à soutenir activement ceux de Sorès-bar.

CHFF : LES EMPLOYES DES LABORATOIRES EN GREVE !

Depuis le mardi 17 avril, les employés des laboratoires de l'hôpital civil et de l'hôpital Clarac sont en grève. Ils réclament la titularisation des aides techniques et des aides laborantins. Ils nous ont fait parvenir le communiqué suivant :

«La quasi-totalité des employés participent à la grève. Ils ont formé un comité de grève pour représenter la quarantaine de grévistes. Le personnel est déterminé, en particulier la quinzaine d'aides techniques et d'aides laborantins qui sont plus parti-

culièrement touchés par ce problème. S'ils sont déterminés, ils pourront sans doute faire reculer la direction et l'autorité préfectorale qui leur dispensent beaucoup de bonnes paroles, mais qui n'ont jamais résolu un problème qui se pose depuis plus de 6 ans.»

MORNE-A-L'EAU ARTIMEX : UNE GREVE POUR LE RESPECT DU DROIT SYNDICAL.

Depuis le 26 mars, les 14 employés de la Société Artimex de Morne-à-l'Eau sont en grève.

Ces employés, des femmes dans leur quasi-totalité, exigent que leur soit reconnu le droit de créer un syndicat C.G.T.G. dans l'entreprise.

A cette volonté unanime du personnel, M. et Mme Bardon, les patrons, opposent un refus catégorique. De plus, ils ont pris la décision de licencier l'employée qui avait été choisie par ses camarades comme délé-

guée. Par ailleurs, afin d'éviter à tout prix la création d'un syndicat, M. Bardon se donne actuellement beaucoup de mal pour fractionner Artimex en deux sociétés distinctes. La société Artimex qui produit des poupées créoles, des poissons armés naturalisés, de la confection pour touristes, se verrait ainsi scindée en un secteur «production» et un secteur «commercialisation».

Mardi 17, un nouveau pas a été franchi par le patron d'Artimex. Il faut croire qu'il ne lui suffisait plus de tenter de «filouter» ses employées en s'appuyant sur les lois bourgeoises... Cette fois-ci ce sont les «forces de l'ordre» elles-mêmes qu'il est allé chercher. Quatre gendarmes et policiers l'ont accompagné pour tenter d'intimider 14 travailleuses qui ne demandent qu'une seule chose : que leurs droits et leur dignité soient respectés.

Le résultat n'est certainement pas celui qu'espéraient les Bardon : depuis mardi, la lutte est encore plus déterminée et des piquets de grève sont établis aux deux postes d'Artimex.

ELECTIONS EN RHODESIE: *Ouganda : LE DICTATEUR* une mascarade *EST TOMBE*



Les leaders noirs qui soutiennent Ian SMITH (au micro). Au premier plan et de gauche à droite : le révérend SITHOLE, le chef Jeremiah CHIRAU, l'évêque MUZOREWA.

A l'heure où nous écrivons se déroulent en Rhodésie des élections destinées à la formation du premier gouvernement à majorité noire de ce pays : 72 députés noirs doivent y être élus, tandis que les 28 députés restants, qui ont déjà été élus la semaine dernière, sont des blancs et représentent pratiquement tous le parti raciste du chef de l'Etat IAN SMITH.

En réalité ces élections ne sont qu'une parodie de démocratie, une mascarade destinée à camoufler la véritable nature du régime rhodésien fondé sur la discrimination raciale et la violence. Car dans ce pays, 220.000 Blancs imposent leur loi à 6 millions de Noirs, et ces 5 % de la population ont droit à 28 % de la représentation parlementaire. Mais ce qui vient renforcer l'aspect de farce de ces élections c'est que la loi électorale limite aux seuls propriétaires le droit de vote, ce qui signifie que bon nombre de Noirs en sont exclus. D'autre part, aucun recensement sérieux n'ayant été fait, le nombre des abstentions à ces élections restera très incertain. Or l'absten-

tion, qui est prévue massive, est l'un des moyens pour la population noire de marquer son refus de ce faux régime parlementaire qui cache mal une dictature raciste. Les organisations nationalistes noires qui luttent les armes à la main contre la Rhodésie blanche, la ZANU et la ZAPU, dirigées respectivement par MUGABE et N'KOMO, ont appelé à boycotter ces élections. Mais certains leaders noirs comme le révérend SITHOLE, le chef CHIRAU, ou l'évêque MUZOREWA, soutiennent ouvertement le régime de IAN SMITH, se faisant en quelque sorte les collaborateurs et les défenseurs du système inique qui maintient les Noirs sous la coupe de la minorité blanche. Il faut dire que ces leaders sont appelés à exercer des postes de responsabilité dans le nouveau gouvernement, et que MUZOREWA par exemple deviendra premier ministre. Cela n'empêchera d'ailleurs pas les Blancs de conserver tous les ministères importants comme l'armée, la police, la justice et la fonction publique, qui leur sont d'avance réservés.

En Ouganda, le succès des forces d'opposition hostiles à Amin Dada et soutenues par la Tanzanie est maintenant établi. Le gouvernement provisoire dirigé par M. Yusuf Lule a fait son entrée dans Kampala. Quant à l'ancien dictateur Amin Dada, il est en fuite. Certaines informations prétendent qu'il serait toujours présent dans le nord du pays organisant ses derniers partisans, d'autres annoncent sa fuite dans un pays d'Afrique du Nord.

De toutes façons, le règne du dictateur sanguinaire de l'Ouganda est bel et bien terminé. Et la liesse populaire qui entourait les troupes du F.N.L.O. (Front national de Libération de l'Ouganda), à leur arrivée à Kampala, montre à quel point la population s'est sentie heureuse d'être débarrassée du poids d'un régime vomé.

Depuis quelques jours, les précisions et les détails des atrocités innombrables commises sous le régime d'Amin Dada envers la population sont divulgués par la presse et par les nouveaux dirigeants du pays. On le savait déjà certes, mais c'est la première fois que ces atrocités sont dénoncées avec une telle publicité.

Certains journalistes bourgeois, et les Etats «démocratiques» de l'occident, font mine de s'en offusquer et prennent aujourd'hui un ton de révolte. Mais, c'est pendant longtemps l'impérialisme britannique qui a soutenu un tel régime, et le principal conseiller privé d'Amin Dada était d'ailleurs un «respectable» sujet de sa majesté... Il y a d'ailleurs à l'heure actuelle en Afrique bien d'autres petits Amin Dada. Simplement ils ne font pas autant parler d'eux. Ils massacrent de façon plus discrète... mais ils sont soutenus entièrement par les puissances impérialistes.

Mais le régime de Lule ne sera pas fondamentalement différent, même si il est moins fou et sanglant que le précédent. L'opposition Tanzano-Ougandaise ne reprochait pas à Amin Dada le fond de sa politique, mais surtout le fait de l'avoir menée jusqu'à l'absurde. Pour liquider quelques opposants, il massacrait des dizaines de milliers de gens. Il en était arrivé à liquider le pays et à mettre réellement en péril la nation ougandaise. Cela, Lule et l'opposition n'ont pu le lui pardonner.

Les nouveaux dirigeants de l'Ouganda ont besoin de reprendre la nation en main, non pas dans le but de soulager la misère de la population mais bien pour exercer à leur tour contre elle, une nouvelle dictature, même si elle est plus «classique» que celle d'Amin Dada.

Mais parallèlement à l'organisation de ce simulacre de démocratie que sont ces élections, la Rhodésie blanche impose son pouvoir par la force, la contrainte, et la violence la plus brutale. Dernièrement des raids de l'armée rhodésienne (blanche) ont fait plus de 300 morts parmi les Noirs réfugiés dans l'Etat voisin de la Zambie. Cette démonstration de force avait pour but d'intimider la population noire à la veille des élections.

En réalité, la communauté blanche se sent de plus en plus menacée car un climat de guerre civile s'est instauré dans le pays. Les Blancs s'accrochent désespérément à leurs privilèges mais vivent constamment armés et entourent leurs demeures de murs de béton et de fils de fer barbelés. Ils n'ont pas encore compris que leur règne va sur sa fin et que rien ne pourra les protéger de la colère d'une population noire qu'ils ont si longtemps opprimée et humiliée.

Cl. GOYA.

FRANCE

CONTRE LES MAUVAIS COUPS D'AIR-FRANCE.

Manifestations et succès des étudiants antillais

Les étudiants bénéficiaient depuis 1962 d'un tarif spécial. Ils payaient la moitié d'un tarif plein, ce qui était équivalent au prix d'un «bloc de sièges», mais ils bénéficiaient avec ce tarif des avantages du tarif plein. En particulier, ils pouvaient choisir à leur convenance les dates d'aller et de retour.

En allant acheter leur billet en février les étudiants ont appris qu'Air France, sans tambour ni trompette, avait supprimé le tarif étudiant. Air France leur proposait un tarif «jeune» à 3.250 F soit 1.000 F de plus que l'année précédente.

Les étudiants ne pouvaient pas accepter cette situation et ils ne l'ont pas acceptée. Depuis plusieurs semaines, ils multiplient les tracts, les réunions et le jeudi 12 avril à l'appel de l'AGEG et de l'AGEM, ce sont plusieurs centaines d'étudiants qui manifestaient devant les grilles du Ministère des TOM-DOM. Non seulement Dijoud refusa de recevoir la délégation mais il fit donner sa police faisant plusieurs blessés parmi les étudiants.

Mais cette répression ne les a pas impressionnés, ils continuent la lutte.

Leur détermination a d'ailleurs contraint Air-France à reculer un peu. Dans un premier temps, elle avait annoncé que désormais les étudiants pourraient prendre des billets à 2.300 F avec un retour ouvert. Mais cela ne pouvait satisfaire les étudiants puisqu'il n'y a plus de places pour partir !

A la délégation qui a été reçue par un fonctionnaire lors de la manifestation du jeudi 22, il a été annoncé qu'Air France accepterait de remettre en place un tarif étudiant à 2.600 F.

C'est grâce à leur mobilisation que les étudiants ont déjà obtenu ces premières mesures. La lutte paye !

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire

N° 51728

Paris: UN POLICIER ANTILLAIS AGRESSE UN ETUDIANT GUADELOUPEEN

Le jeudi 5 avril 1979, vers 20h30, un jeune étudiant guadeloupéen attend le métro sur le quai Place d'Italie, en discutant avec des amis.

En passant, un policier antillais, accompagné de deux autres policiers français, le bouscule. L'étudiant se retourne pour voir ce qui se passe. Le policier lui réclame ses papiers, les regarde et les met dans sa poche, puis attrape l'étudiant par le bras en lui demandant de le suivre au poste.

La foule s'assemble et s'indigne. Le policier lâche prise, dévisage longuement l'étudiant et l'attrape à la gorge, le frappant au visage et à la tête. Son sac et ses lunettes tombent et il essaie de riposter. Ses amis le calment.

Le policier le menace alors de représailles et s'en va.

Le vendredi 6 avril, trois inspecteurs de police en uniforme et un en civil se présentent chez lui, lui demandant de reconnaître ses papiers et le conduisent au commissariat prétextant la signature obligatoire d'une décharge pour la récupération de ses papiers.

Arrivé au commissariat, il est surpris d'apprendre qu'il doit faire une déposition car le policier, en arrêt de travail d'une semaine, a porté plainte contre lui pour «coups et blessures» à agent dans l'exercice de ses fonctions. Les policiers présents le fouillent et décident brusquement de le garder à vue. Il contacte un avocat et les policiers se voient dans l'obligation de le libérer le soir-même. Il risque de passer «en correctionnelle».

A propos de la police .

LOUIS CRUSOL dans "LE PROGRESSISTE"

Matraquez, fusillez... LOCAL !

Les policiers noirs martiniquais seraient désireux d'assurer «les Tâches Nobles» pour jouir «de la considération et du respect que devraient leur valoir leurs fonctions».

Voilà quelques-unes des réflexions qu'ont inspiré à M. Louis Crusol, professeur d'économie à l'U.E.R. Vizioz, les récentes manifestations de mécontentement du corps policier de Fort-de-France.

On se souvient que le mois dernier, la nomination de supérieurs français à différents postes, alors même que certains gradés martiniquais briguaient ces postes, avait provoqué un vif remous dans ce corps.

Alors Louis Crusol s'applique sur une demi-page du «Progressiste», journal du PPM du 11 avril, à décortiquer leurs états d'âme et «leur malaise», expliquant que «le policier — d'aujourd'hui — peut mieux COMPRENDRE sa situation dans la société martiniquaise et le rôle qu'il y joue» (sic) c'est-à-dire qu'il remet en question sa situation par rapport à ses supérieurs blancs.

Ce n'est pas la première fois qu'un Antillais est agressé dans le métro par des policiers sous un quelconque prétexte.

Nous connaissons l'arrogance et le racisme de ces policiers qui sévissent dans le métro, sous prétexte de maintenir l'ordre. Aujourd'hui, c'est un policier antillais qui est à l'origine de cette agression.

Les policiers antillais — et il y en a de plus en plus — n'en sont pas exempts, car comme leurs collègues français ils se montrent sûrs de représenter la force et comme eux, ils en profitent, se sachant couverts.

Quant au camarade agressé, nous devons nous tenir prêts à lui manifester notre solidarité.

tion par rapport à ses supérieurs blancs.

Mais qu'entend au juste Louis Crusol par les «TACHES NOBLES» confiées à la gendarmerie ? Seraient-ce celles accomplies contre les travailleurs agricoles de Chalvet en 1974 ? Ou celles qui ont abouti à l'assassinat de Gérard Nouvet en 1971 ? Les «tâches nobles» consisteraient-elles pour M. Crusol à menacer, arme à la bretelle, les travailleurs en grève dans les plantations de banane, dans les champs de canne ou devant les lieux de travail comme le font souvent gendarmes ou gardes mobiles !

Peut-être voulait-il parler des «tâches nobles» exercées en 1961 par les policiers locaux en tirant sur la population du Lamentin qui manifestait contre le gros propriétaire Aubéry. Ils avaient assassiné 3 personnes.

Telles sont les véritables tâches de tous les corps de répression — gendarmerie, police, gardes mobiles. Ils sont tous aux services des riches, des possédants et des dirigeants.

Alors si M. Crusol appelle les Martiniquais à «plus de respect» pour ceux que la population nomme souvent les «gad-caça», c'est sans doute qu'il les pressent lui aussi pour en faire des policiers «DE PREMIER RANG» et accomplir des tâches de répression dans une «Martinique martiniquaise» (pour reprendre ses termes feutrés).

Ce n'est sûrement pas l'intérêt des travailleurs, ni de la majorité de la population. Et le sentiment de «mépris» que beaucoup de gens affichent vis-à-vis de tous ceux qui exercent contre eux d'incessantes tracasseries, qu'ils soient policiers locaux ou gendarmes, n'est qu'un juste retour des choses.